

2022/025

Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Affiché le

ID : 013-261301113-20221108-DELIB120221108-DE



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2022**

Date convocation :
28/10/2022

Nombre d'administrateurs
En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 9
Procuration : 1

L'an deux mille vingt-deux, le huit novembre, à dix-huit heures, les membres du CCAS de commune de Gréasque régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de novembre, sous la Présidence de Monsieur Michel RUIZ, Président,

PRESENTS : Michel RUIZ, Michèle OLLIVE, Georges AMBROSIANO, Hélène BERNAL, Nadine CARLUS, Hélène GAILLARD, Dominique ROLLIN, Guy VERGA-GERARD

ABSENTS-EXCUSES : Francine LONG, Agnès SAUNIER, Anne TOUZE, Serge REBOUL, Véronique MEYNARD donne pouvoir à Michel RUIZ

SECRETAIRE DE SEANCE : Nadine CARLUS

Délibération n°1 : Approbation des modifications apportées aux règlements de fonctionnement ainsi qu'aux protocoles annexés pour la crèche familiale et la micro crèche

Vu le décret 2021-1131, du 30/08/2021, relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants ;

Vu le Code de l'Action Sociale et de la Famille, et notamment son article R.2324-30 ;

Considérant qu'il convient d'apporter des modifications aux règlements de fonctionnement ainsi qu'aux protocoles annexés pour les deux structures d'accueil relevant de la petite enfance ;

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité,

Article 1 : D'approuver le règlement de fonctionnement de la micro-crèche et les protocoles annexés.

Article 2 : D'approuver le règlement de fonctionnement de la crèche familiale et les protocoles annexés.

Article 3 : Les deux règlements modifiés et les protocoles seront annexés à la présente délibération.

Article 4 : Les règlements de fonctionnement, ainsi que les protocoles annexés, seront transmis à la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône ainsi qu'à Madame la Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

**Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour Extrait Conforme**

**Le Président,
Michel RUIZ**

